

Rapport moral et d'activité Exercice 2018

Au cours de l'exercice 2018, le conseil d'administration s'est réuni 6 fois. L'association a étudié 13 dossiers d'enquêtes publiques et a été sollicitée pour 3 interventions suite à des rencontres ou des contacts téléphoniques. Elle a participé à 4 manifestations, dont la foire aux fromages à St Arailles le 10 juin, une randonnée à Vopillon le 16 juin dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, la foire aux sports et à la culture d'Auch les 8 et 9 septembre et la rencontre départementale de la vie associative gersoise le 24 novembre.

8 dossiers d'enquêtes publiques ont prévu un changement d'itinéraire de chemin rural à Castelnau d'Arbieu, St Clar, St Justin, Sauvimont, Réjaumont, L'Isle-Jourdain, Ladeveze-Rivière et Courties.

Les 5 autres dossiers ont projeté d'aliéner des tronçons de chemins représentant une longueur cumulée de 3650 mètres de chemins ruraux supprimés sur l'année sur les communes de Roquebrune, Réjaumont, Sarrant, Condom et Montaut les Créneaux. On notera en particulier sur Roquebrune que la vente d'un tronçon de 10 mètres de chemin interrompt la continuité de passage du chemin rural qui subsiste de part et d'autre de ce tronçon.

Sur 5 dossiers, il s'avère qu'au delà de la zone concernée par l'enquête publique, le chemin rural a été accaparé par les riverains soit par mise en culture, soit barré par une clôture. Dans le courrier envoyé pour avis sur ces dernières enquêtes publiques, nous avons rappelé au maire son devoir de police pour prendre toutes les mesures nécessaires pour conserver l'intégrité de ces chemins ruraux.

Nous sommes intervenus pour dénoncer par courrier un abattage abusif d'arbres le long d'un chemin rural à Castelnau d'Angles. A Barran, une visite sur terrain avec le plan cadastral nous a permis de clarifier le positionnement d'un chemin rural. A l'occasion de la foire aux sports et à la culture d'Auch, nous avons été sollicité par le Président du Comité départemental de la Randonnée Pédestre à propos d'un litige opposant un exploitant agricole avec des randonneurs souhaitant emprunter un chemin rural entre les communes de Roques et de Lagardère.

Nous avons pu mettre à profit l'acquisition de notre banderole sur le stand de la foire aux sports et à la culture d'Auch. Au cours de cette manifestation 7 personnes ont signé la charte des chemins ruraux du Gers et nous avons enregistré 2 nouvelles adhésions.

Perspectives pour 2019

Les enquêtes publiques auxquelles nous participons, nous révèlent que la plupart du temps des ententes ont déjà été conclues entre riverains et municipalité. Il faudrait que nous puissions avoir dans les communes des relais locaux rattachés à la cause de sauvegarde des chemins ruraux. Grâce à notre participation à la rencontre départementale de la vie associative gersoise nous espérons pouvoir accéder à un annuaire du tissu associatif du territoire permettant de trouver ces relais locaux pour nous aider dans notre détermination en 2019. Parallèlement, grâce à ce soutien nous pourrions présenter un projet de sauvegarde des chemins ruraux à financer avec le budget participatif gersois proposé à nouveau en 2019 par le département.